

Loisirs Spécial Jeunes et Adultes débutants



LES ARCHERS PIEUSAIS



ont le plaisir de vous inviter à leur concours

Samedi 9 décembre 2023

**Salle Polyvalente – Route de Barneville
LES PIEUX**

49,511517 N / -1,805768 E (49°30'41,44" N / 1°48'20,8" O)

Ouverture du greffe	13h00
Inspection du matériel	Lors du passage au greffe
Début des tirs	14h00



Déroulement de la compétition : 2 séries de 7 volées à 15 mètres (10 mètres pour le niveau poussin)

4 volées d'entraînement réalisées sur blasons avant le début des tirs

Remise des récompenses vers 17h00 - Tarif : 5 euros

Arbitre responsable : Gérard LEGOUPIL

NOTA: Ce concours est ouvert aux jeunes des catégories U1 à U18 avec les dispositions du règlement « rencontres jeunes » du CD60

(<https://v-assets.cdhsnw.com/fs/Doc-reglements/fyz41-Reglement-tirs-loisirs-jeunes-10-2023.pdf>).

Les adultes peuvent participer jusqu'à une licence prise à partir du 01/03/2023 avec les dispositions du règlement « rencontres loisirs adultes » du CD60

(<https://v-assets.cdhsnw.com/fs/Root/f9dvq-Reglement-tirs-loisirs-adultes-11-2019.pdf>)

Niveau	Blason	Score de changement de niveau (2x7 volées) ou flèche de progression correspondante		Score des planchers de sortie (2x7 volées)
		Score	Flèche	Score
Poussin	122 à 10m	336 pts		
Niveau 3 (*)	122 à 15m	336 pts	blanche	
Niveau 2	80 à 15m	308 pts	noire	308 pts pour U11 (Poussins)
Niveau 1	60 à 15m	280 pts	bleue	280 pts pour U13 & U15 (B & M)
As	40 à 15m	252 pts (sortie)	rouge (sortie)	252 pts pour U18 (Cadets)
Adulte (**)	60 ou 40 à 15m	322 pts (60 -->40)		322 pts pour adultes (blason 40)

(*) : le niveau 3 comporte 2 classements séparés U11-U13 et U15-U18 (poussins-benjamins et minimes-cadets).

(**) : catégorie découverte en blason de 60 et catégorie confirmé en blason de 40. Au 1^{er} concours les archers sont en découverte.

Récompenses : Aux trois premiers de chaque niveau.
Aux trois meilleures équipes de club jeune (3 archers(ères)).

Tenue de sport ou club souhaitée (**jean autre que blanc interdit**), **chaussures de sport obligatoires**.

La licence avec photo ou CI + N° licence ou le passeport avec photo et N° licence demandés au greffe (Cf. règlements généraux §C.9)

Buvette, sandwiches, gâteaux sur place

<http://www.archerspieusais.clubeo.com/>

Feuille d'inscription accompagnée du règlement à retourner avant le 6 décembre 2023
Chèque à l'ordre de « A.A.P. »



M. GIBERT Christian
17 cité les Roches
50340 LES PIEUX



Email : archerspiousais@hotmail.com

Tél : 07.82.77.81.29

Club :

Responsable :

N° tél :

Nom	Prénom	N° Licence	Catégorie	Niveau

Engagement : 5 euros → Total = 5 € x = euros

Venez visiter notre site internet

<http://www.archerspiousais.clubeo.com/>